



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU TRENTE JUILLET**

DEUX MILLE VINGT

Affaire 10-300720

Société Publique Locale Horizon Réunion (SPLHR) /
Désignation des représentants de la Commune à
l'Assemblée Spéciale et à l'Assemblée Générale

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a
été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le
24 JUILLET 2020, et que le nombre de membres en exercice étant de
29, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 01.

Procuration (s) : 00

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement
délibérer

LE MAIRE,



L'an deux mille vingt le **TRENTE JUILLET** à **DIX
SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des
Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est
assemblé au lieu habituel de ses séances sous la
Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire - Sabine
IGOUFÉ 1^{ère} adjointe - Jean Yves **FAUSTIN** 2^{ème}
adjoint - Mylène **MAHAITCHIMY** 3^{ème} adjointe -
Joan **DORO** 4^{ème} adjoint - Gina **DALLEAU** 5^{ème}
adjointe - Jean Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint -
Marie-Hélène **TÉLIBURCE** 7^{ème} adjointe - François
FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia
ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric **AZOR**
conseiller municipal - Micheline **CLAIN** conseillère
municipale - Erick **BOYER** conseiller municipal -
Sabrina **HOARAU** conseillère municipale - Alain
RIVIERE conseiller municipal - Lucay
CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes
VÉLIA conseillère municipale - Mickaël **PAYET**
conseiller municipal - Sandra **GRONDIN** conseillère
- Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale -
Victorien **JUSTINE** conseiller municipal - Sophie
ARZAL conseillère municipale - Mélissa **MOCALIA**
conseillère municipale - Yannick **BOYER** conseiller
municipal - Sylvie **LEGER** conseillère municipale -
Jean-Luc **SAINTE-LAMBERT** conseiller municipal -
Joëlle **DELAITRE** conseillère municipale - Jean-Yves
VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY**
conseiller municipal

PROCURATION(S)

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200730-DCM10-300720-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Affaire 10-300720

Société Publique Locale Horizon Réunion (SPLHR) / Désignation des représentants de la Commune à l'Assemblée Spéciale et à l'Assemblée Générale

La Société Publique Locale Horizon Réunion a été constituée en juillet 2013 à l'initiative du Conseil Régional de La Réunion. C'est un acteur qui intervient dans les domaines de l'énergie, du climat et du développement durable.

Pour mémoire les dossiers suivis par la SPLHR pour la commune de la Plaine des Palmistes sont les suivants :

+ rénovation de l'éclairage public en lien avec le SDELEC depuis le transfert de compétence

+ optimisation eau chaude solaire de la piscine et chauffage des bassins

+ rénovation thermique des bâtiments

La commune de la Plaine des Palmistes est actionnaire de la SPL Horizon Réunion depuis 2016 et participe au capital à hauteur de 8 000.00 €.

Elle dispose d'un siège à l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner notre représentant au sein de la SPLHR.

Pour information, seuls les membres siégeant au Conseil d'Administration peuvent bénéficier des jetons de présence (150 € / séance) et les membres de l'assemblée spéciale bénéficient d'un remboursement de frais kilométriques.

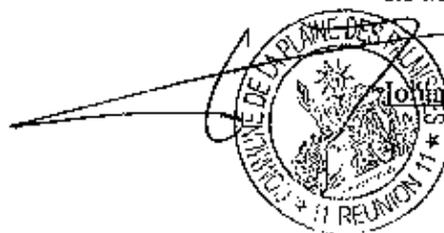
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ**

- **DÉSIGNE** Monsieur **DORO Joan** en qualité de représentant de la collectivité pour l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires et pour l'assemblée générale des actionnaires au sein de la SPLHR
- **AUTORISE** la perception éventuelle d'indemnités de jetons de présence
- **AUTORISE** le Maire à effectuer, ou en son absence l'élu délégué, toutes les démarches y afférentes

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

 **Johnny PAYET**

The image shows a circular official stamp of the Commune de la Plaine des Palmistes, Réunion. The stamp contains the text 'COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES' and 'REUNION 974'. A signature, 'Johnny PAYET', is written across the stamp. To the right of the stamp, the name 'Johnny PAYET' is printed in a bold, black font.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200730-DCM10-300720-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020